

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 164/2025

A L'ETABLISSEMENT MPANGI

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0047/MN.AGRISA/SG/F/02/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent nonante-huit mille (USD 498 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille quatre cent quatre-vingt-six (USD 3 486), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Scéau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général